

# NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

Suivez votre formation chez ECF PRO BEQUET FORMATION en toute confiance

Nos certifications et agréments vous garantissent des contenus et systèmes d'évaluation de qualité.



Agrément préfecture pour les Permis BE, B96, C, C1 CE, D, N° : E 24 028 0005 délivré par la préfecture d'Eure et Loir le 30 juillet 2024 (validité jusqu'au 29 juillet 2029).

Agrément préfecture pour les Permis BE, B96, C, C1 CE, D, N° : E 24 028 0006 délivré par la préfecture d'Eure et Loir le 30 juillet 2024 (validité jusqu'au 29 juillet 2024)



Agrément pour l'organisation de cession d'examen conduisant au Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de marchandise Porteur par le préfet de Région Centre, le 19 janvier 2019 (validité jusqu'au 19 janvier 2024). **Attention prorogée jusqu'au 31 décembre 2024.**

Agrément pour l'organisation de cession d'examen conduisant au Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de marchandise sur tous véhicules par le préfet de Région Centre, le 19 janvier 2019 (validité jusqu'au 19 janvier 2024). **Attention prorogée jusqu'au 31 décembre 2024**

Agrément pour l'organisation de cession d'examen conduisant au Titre professionnel de Conducteur de transport en commun sur route par le préfet de Région Centre le 06 novembre 2023 (validité jusqu'au 6 aout 2028).

Arrêté portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandise par la FIMO/FCO marchandise fait le 11 septembre 2024 (validité jusqu'au 10 septembre 2029) par le préfet de Région Centre.

Arrêté portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandise par le CF FIMO/FCO voyageur fait le 1<sup>er</sup> aout 2021 (validité jusqu'au 31 juillet 2026) par le préfet de Région Centre.



Certification CACES® ECF Services sur les recommandations R482 cat A, B1, C1, D, F, G, R486 cat A B, R489 Cat 1A, 1B, 3, 4, 5, 6 et R490 M/T

Partenaire de BVT pour les formations " Matière Dangereuse " (ADR). BVT Agréé par le ministère des transports : Arrêté ministériel du 27 octobre 2017 - NOR : TREP1730335A



Certification ISO 9001 version 2015 " applicable aux OF " N°2017/77354.6 (certification collective).



,L'ECF est certifiée Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes: **ACTIONS DE FORMATION**

Votre Centre de formation ECF PRO PRO

BEQUET FORMATION

1 rue Marie Marvingt

28700 AUNEAU